



L'INFO MATHA

— HIVER 2024 | VOTRE BULLETIN MUNICIPAL —

— NOS ORGANISMES

Association des villégiateurs du lac Berthier

associationlacberthier@gmail.com

Association pour la protection de l'environnement du lac Noir et de la rivière Noire (APELNRN)

514 592-6989 | apelnrn.ca

Au Coeur des femmes

450 886-9171 | 60, rue Archambault

Carrefour jeunesse-emploi de la Matawinie

450 886-9220 | cjematawinie.qc.ca

Centre d'alphabétisation populaire Matawinie Est

450 889-1912

Association de protection du lac Mondor

lacmondor.com

La Corde à Linge

450 756-7136 | 180-A, rue Sainte-Louise
lacordealinge2021@gmail.com

Les Chevaliers de Colomb – Conseil 7661

450 803-3384

Le Chœur de Matha

choeurdematha.com

Club de pétanque Louis-Cyr

450 803-4562

Club des pitonneux

450 886-0039 | cacimatha.com/pitonneux

CPE Pain de sucre

450 886-2958 | 180, rue Lessard

Défi-Famille Matawinie

450 886-0458 | 244, rue Sainte-Louise

Denrées Matha et ses voisins

450 886-0222

Les Cuisines collectives

450 886-1944 | www.cuisinesdematha.com

Les Étoiles argentées - Club FADOQ

450 886-5039

Fabrique Saint-Jean-de-Matha

450 886-3747

L'Abbaye Val Notre-Dame

abbayevalnotredame.ca

Club motoneige Guillaume-Tell

450 886-3216 | clubmotoneigeguillaumetell.com

La Guilde du Pain d'Épices

450 886-2542 | paindepice.org

Maison des jeunes Le Gros orteil

450 886-0185 | 85, rue Principale

Maison Louis-Cyr

450 886-1666 | maisonlouiscyr.com

Mouvement écologique Mathalois

450 886-3297

Regroupement des voisins du lac Noir

www.facebook.com/regroupementdesvoisinsdulacnoir

Quad Mégaroues

megaroues@hotmail.com

— NUMÉROS IMPORTANTS

› Urgence / Incendie / Ambulance / Police **911**

› Aide abus aînés 1 888 489-2287

› Centre antipoison du Québec 1 800 463-5060

› Centre de prévention du suicide de Lanaudière 1 866 277-3553

› Direction de la protection de la jeunesse (DPJ) Lanaudière 450 756-4555

› État des routes 511

› Info-Crime 1 800 711-1800

› INFO-SANTÉ 811

› Le Carrefour canin de Lanaudière 450 752-2646

› SOS violence conjugale 1 800 363-9010

— SOMMAIRE



SUIVEZ-NOUS



municipalitestjeandematha.qc.ca
Abonnez-vous à l'Infolettre !



04

— MOT
DU MAIRE

05

— INFORMATIONS
MUNICIPALES

14

— SPORTS
ET LOISIRS

18

— CULTURE



20

— ENVIRONNEMENT



26

— URBANISME



28

— BIBLIOTHÈQUE



29

— SERVICE
INCENDIE

31

— BABILLARD
DES AÎNÉS

33

— ORGANISMES

Prochaine parution
du bulletin :
Fin Avril 2024
Date de tombée :
1^{er} avril 2024

MOT DU MAIRE

Sylvain
Roberge
Maire



Johnny Martel
Conseiller
siège n° 1



Emilien Cotton
Conseiller
siège n° 2



Sonia Bruneau
Conseillère
siège n° 3



Stéphanie
Drainville
Conseillère
siège n° 4



Martin
Coulombe
Conseiller
siège n° 5



Luc Lefebvre
Conseiller
siège n° 6



À l'écoute des citoyennes et citoyens

Tout d'abord, il me fait grand plaisir de vous offrir mes meilleurs vœux de santé et bonheur pour cette nouvelle année qui commence.

L'année 2024 sera chargée de nouveaux projets emballants pour notre municipalité. Le centre culturel ainsi que la mairie subiront quelques transformations, alors que les travaux sur le revêtement extérieur du presbytère seront achevés. Le projet de construction de notre nouvelle caserne continuera lui aussi à progresser selon les délais prévus. Nous avons vécu dans les deux dernières années plusieurs événements climatiques extrêmes qui ont démontré toute l'importance d'avoir un service de sécurité incendie et civile au sein d'une communauté. C'est dans cette optique que la nouvelle caserne deviendra le lieu de coordination des mesures d'urgence et de planification des opérations.

Nous avons adopté à la fin décembre le budget 2024 et vous pourrez en lire le contenu détaillé dans les pages subséquentes. En résumé, le budget de cette année a été fixé à 9 807 430 \$, ce qui représente une augmentation de 12,9 % par rapport au budget de 2023. En raison du dépôt du nouveau rôle triennal, plusieurs d'entre vous verront la valeur de leur propriété augmenter considérablement. Ainsi, la variation du compte de taxes entre 2023 et 2024 pour une résidence unifamiliale isolée sera de 9,88 %.

Pour le budget 2024, nous avons également pris en considération les enjeux économiques et financiers auxquels la population est confrontée, autant la hausse des taux d'intérêts que l'inflation qui frappent directement la capacité de payer des citoyens. Le conseil municipal a travaillé extrêmement fort afin de limiter l'augmentation des dépenses tout en continuant à offrir des services qui répondent aux besoins des Mathalois. Les tarifs municipaux, que ce soit pour le traitement des eaux usées, l'approvisionnement en eau potable ou la gestion des matières résiduelles, n'ont pas subi d'augmentation. De plus, vous pourrez dorénavant vous acquitter de vos taxes foncières en six versements au lieu de quatre. L'exercice de planification budgétaire 2024 n'a pas été de tout repos mais nous considérons que la conclusion de celui-ci sera au bénéfice de l'ensemble de la population.

Votre conseil municipal continue d'être proactif dans la gestion des nombreux dossiers, en gardant toujours en tête le bien-être des citoyens, qui est notre objectif premier. Maintenant à mi-chemin de notre mandat, nous sommes fiers de voir toutes les belles réalisations que nous avons accomplies depuis 2021. Ensemble, regardons en avant et continuons sur cette lancée pour les deux années à venir.

Sylvain Roberge
Maire

INFORMATIONS MUNICIPALES

HEURES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

| Lundi, mardi, mercredi et jeudi: 8 h 30 à 12 h / 13 h à 17 h |

| Vendredi: 8 h 30 à 12 h / 13 h à 17 h |

| Samedi et dimanche: Fermé |

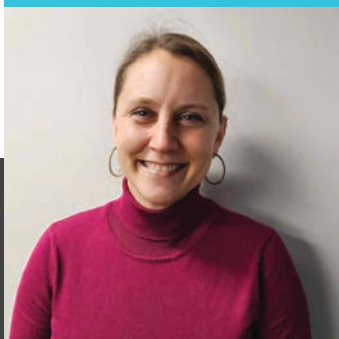
SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL 2024

| 17 janvier | 7 février | 6 mars | 3 avril | 1^{er} mai | 5 juin | 3 juillet | 14 août |
| 4 septembre | 2 octobre | 6 novembre | 4 décembre

Les séances du conseil sont ouvertes au public.
Elles ont lieu au centre culturel situé au 86, rue Archambault, à 19 h 30.

Nouveau membre à notre équipe

HÉLÈNE
SAVIGNAC



SECRÉTAIRE-
RÉCEPTIONNISTE

Native de Saint-Jean-de-Matha, je suis de retour aux sources depuis un peu plus de 3 ans. J'ai travaillé dans le domaine automobile pendant près de 20 ans. Ma polyvalence et ma grande envie d'apprendre m'ont permis d'occuper plusieurs postes, allant de secrétaire-réceptionniste à commis-comptable et adjointe administrative. J'adore marcher et faire des randonnées en forêt. Me connecter avec la nature est important pour moi. Je suis heureuse de relever un nouveau défi professionnel en travaillant pour MA municipalité.

450 886-3867 p 100 | secretariat@matha.ca

RDD – RÉCUPÉRATION DES RÉSIDUS DOMESTIQUES DANGEREUX

Matières acceptées : peinture, vernis, teinture, médicaments, batteries d'auto, piles, pesticides, néons, huiles usées, aérosol, bouteilles de propane, ampoules, etc.

Caserne incendie : 320, rue Sainte-Louise
Le premier samedi du mois entre 9 h et 12 h.

RÉCUPÉRATION DES ARTICLES ÉLECTRONIQUES

1171, route Louis-Cyr (AMC Informatique)
450 886-5252

Merci de déposer les articles dans les contenants en métal à l'extérieur et prévus à cet effet (conteneurs verts).

PERMIS DE BRÛLAGE : 450 886-2513

ÉCOCENTRE

Horaire :

Mercredi : 8 h à 17 h (fermé de 12 h à 13 h)

Samedi : 8 h à 12 h

Les matériaux autorisés sont les suivants : bois, bardeaux, résidus de rénovation, électroménagers, métaux, béton, pneus (des frais de 5 \$ sont applicables pour chaque pneu apporté sur roue).

Adresse : 341, rang Saint-François

Téléphone : 450 886-5586

Nous vous demandons de faire preuve de respect et de courtoisie lors de votre visite à l'écocentre.

Merci de votre collaboration!

Le service d'écocentre est à vos frais jusqu'en mai. Pour avoir une estimation des coûts et apporter vos matériaux, vous devez téléphoner au 450 886-5586 pour prendre rendez-vous.

CALENDRIER DES ÉVÉNEMENTS

DATE	ÉVÉNEMENT	LIEU ET INFORMATION
5 FÉVRIER AU 9 MARS	EXPOSITION <i>SI AUJOURD'HUI POUR DEMAIN</i>	BIBLIOTHÈQUE LOUIS-LANDRY *17 FÉVRIER À 10 H 30 : RENCONTRE AVEC LES CRÉATEURS
7 FÉVRIER	SÉANCE DU CONSEIL	CENTRE CULTUREL
1 - 2 - 3 MARS	CARNAVAL MATHA-TUQUE	PARC DONAT-GADOURY
4 AU 8 MARS	RELÂCHE SCOLAIRE	-
6 MARS	SÉANCE DU CONSEIL	CENTRE CULTUREL
3 AVRIL	SÉANCE DU CONSEIL	CENTRE CULTUREL

Notre équipe

Maire

Sylvain Roberge

Sur rendez-vous seulement, réception poste 0

ADMINISTRATION, FINANCES ET GREFFE

Directeur général et greffier-trésorier

Philippe Morin

450 886-3867 p 101 | dg@matha.ca

Directrice générale adjointe et greffière-trésorière adjointe

Isabelle Falco

450 886-3867 p 102 | greffe@matha.ca

Adjointe de direction

Julie Duplessis

450 886-3867 p 103 | direction.secretariat@matha.ca

Coordonnatrice aux communications et à la culture

Emmanuelle Perreault

450 886-3867 p 106 | communications@matha.ca

Responsable de la taxation

Cathy Marcoux

450 886-3867 p 104 | taxation@matha.ca

Technicienne-comptable

Nada Maheu

450 886-3867 p 105 | comptabilite@matha.ca

Secrétaires-réceptionnistes

Hélène Savignac

Julie Larochelle

450 886-3867 p 100 | secretariat@matha.ca

SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE

Directeur du Service de sécurité incendie

Jean-François Bruneau

450 886-3867 p 500 | direction.incendie@matha.ca

Directeur adjoint et préventionniste

Yannick Paradis

450 886-3867 p 501 | prevention.incendie@matha.ca

SERVICE D'URBANISME ET ENVIRONNEMENT

Directrice urbanisme et environnement

Kim Leblanc

450 886-3867 p 200 |
direction.urbanisme@matha.ca

Inspecteur en urbanisme

Ibrahim Elie

450 886-3867 p 201 |
inspecteur.urbanisme@matha.ca

Inspectrice en environnement

Roxanne Gagnon

450 886-3867 p 202 |
inspecteur.environnement@matha.ca

SERVICE DES LOISIRS ET DE LA CULTURE

Directeur des loisirs et de la culture

Simon Duranleau

450 886-3867 p 300 | loisirs@matha.ca

Coordonnatrice de la bibliothèque

Nicole Léonard

Julie Larochelle, aide bibliothécaire

450 886-5855 | biblio047@reseaubibliocqlm.qc.ca

SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS

Directeur des travaux publics

Luc Daigneault

Nathalie Rondeau, secrétaire-commis de bureau

450 886-3867 p 400 | direction.tp@matha.ca

Équipe : Benoit Blain - Steve Chrétien - Andy Dulac Baril -
Éric Gadoury - Steve Héroux - Gabrielle Levert-Rossignol

■ Prévisions budgétaires 2024

Annuellement, la Municipalité se doit d'élaborer et de présenter un budget de fonctionnement équilibré ainsi qu'un budget des immobilisations. Le budget est un plan détaillé déterminé par les orientations ainsi que les lignes directrices émises par le conseil municipal. Le budget global comprend deux composantes principales, soit les suivantes :

1 — LE BUDGET DE FONCTIONNEMENT

Tous les programmes et services municipaux sont financés à même le budget de fonctionnement de la Municipalité. Votre Administration municipale est, entre autres, responsable du service en sécurité incendie, des routes, de l'alimentation en eau potable, des égouts et de l'assainissement de l'eau, des parcs, des loisirs, de la culture, de l'aménagement et du développement de son territoire, de l'environnement, de la gestion des matières résiduelles ainsi que de l'entretien et du maintien de ses actifs dont les bâtiments et espaces publics municipaux. Le budget de fonctionnement finance tous ces services et bien plus encore.

REVENUS

	BUDGET 2024	BUDGET 2023	VARIATION (%)
Taxes et services municipaux	6 837 093 \$	6 409 100 \$	6.7 % ↑
Paiement tenant lieu de taxes - Compensations	148 905 \$	122 495 \$	21.6 % ↑
Transferts conditionnels (transport et hygiène du milieu)	879 063 \$	759 459 \$	15.7 % ↑
Autres services rendus	790 693 \$	604 837 \$	30.7 % ↑
Autres revenus de sources locales	1 151 676 \$	794 831 \$	44.9 % ↑
TOTAL DES REVENUS	9 807 430 \$	8 690 722 \$	12.8 % ↑

DÉPENSES

	BUDGET 2024	BUDGET 2023	VARIATION (%)
Administration générale	1 826 079 \$	1 444 722 \$	26.4 % ↑
Sécurité publique	1 588 535 \$	1 437 477 \$	10.5 % ↑
Transport routier	1 867 524 \$	1 766 629 \$	5.7 % ↑
Hygiène du milieu	1 061 245 \$	975 375 \$	8.8 % ↑
Urbanisme Mise en valeur territoire	477 303 \$	453 195 \$	5.3 % ↑
Loisirs et culture	1 148 986 \$	1 108 233 \$	3.7 % ↑
Frais de financement	188 958 \$	173 895 \$	8.7 % ↑
Affectations	1 648 800 \$	1 331 196 \$	23.9 % ↑
TOTAL DES DÉPENSES	9 807 430 \$	8 690 722 \$	12.8 % ↑

2 — LE BUDGET DES IMMOBILISATIONS

Les infrastructures municipales sont financées par le biais du budget des immobilisations, lequel correspond au Plan triennal d'immobilisations (PTI). La majeure partie de ce financement sert à construire de nouvelles infrastructures ou à maintenir et à remettre en valeur les infrastructures existantes. Ce sont là des investissements dont les résidents et les entreprises profiteront pendant de nombreuses années et qui contribuent à la croissance de l'économie et à la qualité de vie qu'offre Saint-Jean-de-Matha.

DES INVESTISSEMENTS PRÉVUS DE 15 450 000 \$ ENTRE 2024 ET 2026 INCLUSIVEMENT

Les prévisions budgétaires des immobilisations 2024-2026 incluent l'octroi d'aides financières gouvernementales, lesquelles sont essentielles à la réalisation de ces projets d'envergure.

PRINCIPAUX PROJETS D'INVESTISSEMENTS PLANIFIÉS AU PTI (2024-2026)

- › CONSTRUCTION D'UNE CASERNE INCENDIE
- › RÉNOVATIONS DU PRESBYTÈRE
- › ACQUISITION IMMOBILIÈRE
- › RÉNOVATIONS DES BUREAUX MUNICIPAUX (MAIRIE)
- › TRAVAUX ROUTIERS
- › INVESTISSEMENTS AU CENTRE CULTUREL AINSI QU'AU PAVILLON BERTRAND-GÉNÉREUX
- › SENTIER MULTIFONCTIONNEL
- › ÉCLAIRAGE PUBLIC AU DEL
- › INSTALLATION DE COMPTEURS D'EAU
- › TRAVAUX DE REMPLACEMENT DU DÉGRILLEUR AU POSTE DE POMPAGE PRINCIPAL
- › AUGMENTATION DE LA CAPACITÉ D'EAU POTABLE
- › FORAGE D'UN Puits MUNICIPAL

— FISCALITÉ: TAXATION ET TARIFICATION

LE RÔLE D'ÉVALUATION FONCIÈRE

Le rôle d'évaluation foncière est un résumé de l'inventaire des immeubles situés sur le territoire d'une municipalité, évalués sur une même base et à une même date. Il constitue un élément de base du régime fiscal municipal au Québec. En vigueur pour trois exercices financiers municipaux (2024-2025-2026), le rôle d'évaluation est d'abord un instrument majeur de partage de la charge fiscale. Il sert également de base à la taxation foncière et scolaire et est utilisé pour répartir les dépenses entre différents organismes.

ÉVALUATION TOTALE (\$)

1 025 251 800 \$	672 507 700 \$	↑ 352 744 100 \$
2024	2023	ÉCART

MIEUX COMPRENDRE LE RÔLE TRIENNAL D'ÉVALUATION

Le nouveau rôle triennal d'évaluation 2024-2025-2026 de la Municipalité a été déposé le 15 septembre dernier par la MRC Matawinie, lequel entre en vigueur le 1^{er} janvier 2024. C'est le Service d'évaluation de la MRC qui prépare et actualise les rôles d'évaluation foncière des municipalités situées sur son territoire. Le rôle d'évaluation foncière est un résumé de l'inventaire de tous les immeubles situés sur le territoire de la Municipalité. Il indique la valeur de chaque propriété sur la base de sa valeur réelle ou communément appelé valeur marchande. La valeur réelle est la valeur que l'acheteur accepte de payer pour une vente en fonction des conditions du marché au 1^{er} juillet de l'année précédant le dépôt du rôle (pour le rôle triennal 2024-2026, la date de référence est le 1^{er} juillet 2022).

La révision du rôle d'évaluation est une obligation découlant de la *Loi sur la fiscalité municipale*. L'évaluateur se doit de bien analyser le marché et pour ce faire il utilise deux méthodes : la comparaison et le coût. La méthode de comparaison consiste à comparer les ventes des résidences semblables en considérant les particularités des propriétés. La méthode de coût vise à établir le coût pour la construction de la propriété à la date de référence.

Plusieurs facteurs expliquent la variation de l'évaluation foncière. Il est certes que les nombreuses transactions immobilières des dernières années, de même que la hausse de la valeur des transactions, ont des répercussions importantes sur le rôle d'évaluation. N'oubliez pas que l'évaluation représente les conditions

du marché au 1^{er} juillet 2022 et qu'il est possible que l'évaluation ne reflète pas les conditions actuelles du marché. L'état du bâtiment est également un facteur qui explique la variation de l'évaluation foncière puisque celui-ci se transforme physiquement au fil du temps (constructions, rénovations, détériorations, etc.) ou légalement (ventes, subdivisions, exemptions, etc.). L'évaluation définie demeure en vigueur pour une période de trois ans.

Considérant l'importance et les impacts du dépôt d'un nouveau rôle pour les propriétaires, l'équipe du Service d'évaluation de la MRC de Matawinie sera au centre culturel de Saint-Jean-de-Matha le **29 février 2024, de 9 h à 16 h**, et ce, afin de répondre aux questions des citoyens. Pour obtenir un rendez-vous, vous devez communiquer au 450 886-3867, poste 104 au plus tard le 23 février 2024. Il sera également possible de faire une demande de révision sur place, le cas échéant, et d'acquitter les frais inhérents au dépôt de votre demande.

En terminant, il faut comprendre que la valeur foncière d'une propriété entre en ligne de compte au moment de déterminer le taux de taxation, lequel permet un partage équitable entre les propriétaires, des coûts associés aux services municipaux ainsi qu'aux services aux citoyens. Par conséquent, il est important de nuancer que si votre compte de taxes est augmenté significativement, cela n'est pas simplement le résultat de la hausse du taux de taxation, mais cela est probablement lié au fait que votre propriété a pris de la valeur en fonction des conditions du marché au 1^{er} juillet 2022.

— SIMULATION D'UN COMPTE DE TAXES MOYEN

IMMEUBLE NON DESSERVI

ANNÉE	VALEUR IMMEUBLE MOYEN	*TAUX DE TAXATION	PAIEMENT MOYEN
2024	335 400 \$	0.5025	2 000.39 \$
2023	212 600 \$	0.7004	1 804.04 \$

* Ce taux n'inclut pas la tarification pour la gestion des matières résiduelles ainsi que la taxe de fonctionnement

IMMEUBLE DESSERVI (VILLAGE)

ANNÉE	VALEUR IMMEUBLE MOYEN	*TAUX DE TAXATION	PAIEMENT MOYEN
2024	387 700 \$	0.5656	2 787.83 \$
2023	246 300 \$	0.7887	2 532.58 \$

* Ce taux n'inclut pas la tarification pour la gestion des matières résiduelles ainsi que la taxe de fonctionnement

TARIFICATION DES SERVICES

SERVICES	2024	2023
Gestion des matières résiduelles	225 \$ / un	225 \$ / un
Égouts (immeubles desservis seulement)	100 \$ / un	100 \$ / un
Aqueduc Belle-Montagne (immeubles desservis seulement)	340 \$ / un	340 \$ / un
Aqueduc village (immeubles desservis seulement)	150 \$ / un	145 \$ / un

20
24CALENDRIER DES COLLECTES
Matières résiduelles

JANVIER

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
31	1	 2	 3	4	 5	6
7	8	9	 10	 11	 12	13
 14	 15	 16	 17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	 29	 30	 31	1	2	3

FÉVRIER

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
27	 29	 30	 31	1	2	3
4	5	6	7	 8	 9	10
 11	 12	 13	 14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	 26	 27	 28	29	1	2

MARS

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
25	 26	 27	 28	29	1	2
3	4	5	6	 7	 8	9
 10	 11	 12	 13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	 25	 26	 27	28	29	30
31	1	2	3	 4	 5	6



Collecte des déchets



Collecte des matières recyclables



Collecte des matières organiques



Collecte des résidus verts



Collecte des sapins



Collecte des encombrants

Rappel important - Collecte hivernale des matières résiduelles

Lors d'une journée de tempête hivernale ou lors d'accumulation de neige, il est important de :

**PLACER
VOTRE BAC
EN BORDURE
DE RUE
LE MATIN MÊME
(ET NON LA VEILLE);**



- › Assurer un déneigement adéquat et permettre un accès facile pour le bras mécanisé;
- › Étendre une quantité suffisante de sable et d'abrasif sur votre chemin privé.
- › Les bacs renversés, derrière un amas de neige ou en bordure d'une côte sans sable et abrasif ne seront pas ramassés.

Merci de votre habituelle collaboration et bonne saison froide!

Respect des limites de vitesse

Les limites de vitesse sur le territoire sont déterminées en fonction des limites psychologiques humaines comme le temps de réaction et de la perception visuelle, des lois de la physique et de l'environnement routier. Nous comptons sur votre collaboration pour les respecter en tout temps, pour qu'ensemble, nous maximisons la sécurité dans les déplacements et assurons une cohabitation routière harmonieuse.

En hiver, les conditions météorologiques et routières sont changeantes et peuvent réserver des surprises, comme la formation de glace noire sur la chaussée. Lorsqu'il fait beau, les conducteurs ont parfois tendance à rouler plus vite et augmentent ainsi le risque d'accidents. Soyez vigilants et adaptez votre conduite! La prudence est de mise en tout temps.



— SPORTS ET LOISIRS

Retour sur les événements et activités de l'automne



PATINODROME DE MATHA - 22 SEPTEMBRE

Pour sa première édition, le Patinodrome de Matha a accueilli 150 personnes venues patiner en écoutant les plus grands succès musicaux des années 80.



GRANDE MARCHÉ PIERRE LAVOIE — 14 OCTOBRE

La Grande Marche Pierre Lavoie a eu lieu le 14 octobre dernier. 450 personnes ont profité du beau temps automnal pour se dégourdir les jambes dans les sentiers de l'Abbaye Val Notre-Dame.



CONSEIL MUNICIPAL JEUNESSE — 25 OCTOBRE

La Maison des jeunes, avec l'appui de la Municipalité, a mis sur pied un conseil municipal jeunesse, une première en Matawinie. Celui-ci est responsable d'organiser des activités grâce à un budget annuel qui lui est alloué. Après une période de mise en candidature et une journée de vote en bonne et due forme, 5 jeunes qui ont été élus afin de représenter leur niveau scolaire. Félicitations!



HALLOWEEN — 31 OCTOBRE

L'instant d'une soirée, 550 enfants et leurs familles ont pu visiter la MAIRIE HANTÉE, une nouveauté cette année. Merci à tous les organismes qui ont fait partie du parcours à friandises, qui permet aux familles de faire leur collecte de bonbons partout dans le village dans une ambiance familiale et amusante.



FÊTE DE NOËL — 3 DÉCEMBRE

Notre traditionnelle Fête de Noël a eu lieu le 3 décembre dernier. Pour l'occasion, Loran le magicien a diverti les enfants avec son grimoire magique, avant l'arrivée tant attendue du Père Noël accompagné de Mère Noël. Le plaisir et l'émerveillement étaient au rendez-vous!

SORTIES SCOLAIRES FAITES PAR LES ÉLÈVES DE L'ÉCOLE BERNÈCHE

Les élèves de l'école Bernèche ont eu l'opportunité de faire une sortie scolaire spéciale à Arbraska, au Musée Pop ou aux Super Glissades Matha grâce à la collaboration financière de la Municipalité qui a défrayé les coûts des activités et du transport.

SUBVENTION POUR LES ACTIVITÉS FAMILIALES LORS DE LA RELÂCHE SCOLAIRE

Encore cette année, nous offrons une subvention de 300 \$ pour aider les familles à faire une activité sportive, culturelle et/ou de plein air, du lundi au vendredi, pendant la semaine de relâche. Surveillez notre site web et nos réseaux sociaux pour avoir tous les détails.



Programme de contribution financière aux activités de sport, loisirs et culture

Ce programme offre à nos résidents âgés de 17 ans et moins ou de 60 ans et plus un remboursement équivalent à 50 % des coûts d'inscription à des activités sportives, de loisirs ou culturelles pour un maximum de 200 \$ par année par citoyen. Consultez notre site web ou contactez-nous pour connaître les conditions et modalités applicables!

— VENEZ PATINER SUR NOS PATINOIRES



-PATINOIRE SOUS LE PRÉAU

-PATINOIRE EXTÉRIEURE

**Heures d'ouverture
du Pavillon
Bertrand-Généreux :**

Lundi au jeudi :
10 h à 21 h

Vendredi :
10 h à 22 h

Samedi et dimanche :
12 h à 22 h

*Prêt gratuit de patins sur place

*Prêt d'équipement permettant
aux personnes en fauteuil
roulant de se balader sur
la glace

Consulter notre site web et/
ou nos réseaux sociaux pour
connaître l'état des patinoires.

— SENTIERS PÉDESTRES

PARCS RÉGIONAUX DE LA MATAWINIE

Carte d'accès citoyenne

Procurez-vous la carte d'accès citoyenne offrant 50 % de rabais sur l'entrée dans l'un des parcs régionaux situés en Matawinie – Lanaudière :

- › Parc régional de la Forêt Ouareau
- › Parc régional des Sept-Chutes
- › Parc régional de la Chute-à-Bull

La carte est gratuite.

Passez à la mairie pour vous la procurer!

PARC DES CHUTES MONTE-À-PEINE-ET-DES-DALLES

Randonnée pédestre

Gratuit pour les Mathaloises et Mathalois.

Présentez-vous à la réception de la mairie avec une preuve de résidence (pièce d'identité, compte de taxes, Hydro-Québec, etc.) afin d'obtenir un code qui vous permettra d'accéder au parc sans frais.

parcdeschutes.com



— CULTURE

■ Dévoilement d'une fresque

Le 24 octobre dernier avait lieu le dévoilement d'une fresque intitulée « *Il doit y avoir quelque chose dans l'eau* », une œuvre originale signée Andrée Godin, peinte sur le mur extérieur de la bibliothèque Louis-Landry. L'œuvre, d'une dimension de 47 pieds par 8 pieds, célèbre les différentes composantes culturelles, naturelles, économiques et sociales qui font l'essence de Saint-Jean-de-Matha. Passez la voir au 81 rue Sainte-Louise!



■ Changement de look pour la section jeunesse de la bibliothèque

En octobre, la section Jeunesse de la bibliothèque s'est refait une beauté! Grâce à la collaboration financière de la Caisse Desjardins de Joliette et du Nord de Lanaudière, l'artiste muraliste Yan Pigeon a recouvert les murs de personnages et d'écriture en mode graffiti. Les petits et les plus grands ont maintenant un espace coloré et dynamique pour y faire de nouvelles découvertes littéraires.



Salon des artisans – 11 et 12 novembre

La 2^e édition du Salon des artisans a été un vif succès, avec près de 800 visiteurs. C'est un rendez-vous en novembre 2024 pour la 3^e édition!



Exposition *Si aujourd'hui pour demain...* – 5 février au 9 mars

EXPOSITION DE PHOTOS SONORES INTERACTIVES

Après avoir visité une vingtaine de villes à travers la province, les artistes Philippe-Emmanuel David et Angèle Courville ont créé une exposition immersive de photos sonores pour entrevoir, imaginer et collaborer au Québec de demain.

Apportez vos écouteurs et votre appareil mobile (cellulaire ou tablette) afin de profiter pleinement de l'expérience.

Où:

Bibliothèque Louis-Landry (81, rue Sainte-Louise)

Quand:

Du 5 février au 9 mars 2024, selon les heures d'ouverture de la bibliothèque

Entrée gratuite!



— ENVIRONNEMENT

2 postes vacants sur le comité consultatif en environnement

LA MUNICIPALITÉ EST À LA RECHERCHE DE :

- › Un membre représentant la jeunesse (12 à 18 ans)
- › Un membre représentant le lac Vert qui aimerait s'impliquer au sein de notre comité consultatif en environnement (CCE).

Le CCE est mandaté par le conseil municipal pour donner des avis et recommandations sur les demandes qui lui sont soumises en matière d'environnement et les dossiers relatifs à la qualité du milieu et à la protection de l'environnement. Les rencontres du comité ont lieu en soirée aux deux mois.

Pour plus d'informations, envoyez un courriel à inspecteur.environnement@matha.ca ou appelez au 450-886-3867 poste 202.



Installations septiques

La Municipalité rappelle l'importance et l'obligation de faire vidanger sa fosse septique, tous types confondus, avant la date d'échéance :

- › 2 ans pour les résidences principales
- › 4 ans pour les résidences secondaires

N'oubliez pas de transmettre à la Municipalité votre attestation de vidange de fosse septique.

VOTRE INSTALLATION SEPTIQUE REQUIERT-ELLE UN CONTRAT D'ENTRETIEN ?

L'entretien régulier d'un système de traitement des eaux usées permet d'assurer l'efficacité de la biodégradation et la durée de vie de l'installation. Le Règlement provincial Q-2, r.22 mentionne que le propriétaire d'un système de traitement secondaires-tertiaires doit être lié en tout temps par contrat avec le fabricant, ou un tiers qualifié, lorsque le type de système choisi requiert un entretien annuel minimal.



LES BONNES PRATIQUES

pour respecter votre assainissement et l'environnement !



NE JETEZ PAS VOS DÉCHETS DANS LES TOILETTES ET LES ÉVIERS



Toutes les matières solides (serviettes, tampons, couches, lingettes, coton-tiges, préservatifs, rouleaux de papier toilette...) sont à exclure des égouts. Même sous forme liquide, certains produits n'ont pas à être jetés dans les toilettes : liquides et vapeurs corrosifs, acides, huiles de vidange, matières inflammables, colle, peinture, médicaments... Ils mettent en péril le fonctionnement de la station d'épuration mais aussi représentent un risque pour les agents du service.

EN RÉSUMÉ, SONT AUTORISÉS :



VOUS ÊTES UN NOUVEAU PROPRIÉTAIRE?

Informez-vous et contactez votre compagnie d'entretien afin de mettre à jour le dossier.

Contrat d'entretien obligatoire pour les systèmes de traitement secondaires-tertiaires

Le propriétaire doit déposer une copie du nouveau contrat auprès de la Municipalité. Une collaboration étroite est maintenue avec les fabricants de ces systèmes de traitement d'eaux usées, ceux-ci nous fournissant les coordonnées des propriétaires sans contrat ou dont le renouvellement n'a pas été fait.

VOUS AVEZ ÉTÉ CIBLÉ PAR UNE MISE AUX NORMES OBLIGATOIRE?

En vertu du Règlement 562 relatif au programme de mise aux normes des installations septiques sur le territoire de la municipalité, ce sont respectivement 254 et 215 installations qui ont été inspectées aux abords des cours d'eau et lacs en 2016 et 2017.



Nombreuses propriétés évaluées comme étant « non conformes » ont pris part au programme et ont aménagé de nouvelles installations septiques respectueuses de l'environnement. La Municipalité poursuit la sensibilisation du programme auprès des propriétaires ne s'étant pas conformées au règlement provincial.

Un rappel d'infraction sera effectué auprès des citoyens concernés.



AVIS GÉNÉRAL

Nous vous rappelons votre obligation de nous acheminer les **documents de conformité** suite à vos travaux autorisés d'installation septiques et de prélèvement des eaux.

› Installation septique (tous travaux, modification, installation)

La production et la transmission du rapport d'inspection, **au plus tard 180 jours après la fin des travaux** de construction de l'installation septique.

Ce rapport doit confirmer que les travaux de construction ont été effectués conformément aux plans approuvés dans la demande de permis de construction de l'installation septique. Ce rapport doit inclure : des photos claires de la fosse septique (capacité et numéro de NQ ou BNQ), des travaux d'installation de la fosse septique et de l'élément épurateur et un plan à l'échelle illustrant les installations septiques comprenant l'ensemble des informations et distances prescrites. (REGL 501, 3.5.1, 9)

› Ouvrage de prélèvement des eaux (tous types de puits)

Celui qui a réalisé les travaux d'aménagement d'une installation de prélèvement d'eau souterraine ou le professionnel qui en a supervisé les travaux doit transmettre au ministre, **dans les 30 jours suivant la fin des travaux**, un rapport contenant les renseignements énumérés à l'annexe I et attestant que les travaux sont conformes aux normes prévues au présent règlement.

Une copie du rapport doit aussi être transmise au responsable de l'installation et à la municipalité concernée dans le même délai. Les renseignements consignés au rapport ont un caractère public. (Q-2, R. 35.2 / RPEP)

Mise aux normes – Bandes riveraines



Suite aux inspections de 2023, **les propriétaires concernés recevront un avis d'infraction en vertu du Règlement no 110-2007 relatif à la protection des rives, du littoral et des plaines inondables.** Ce règlement de la MRC de Matawinie oblige la re-végétalisation des rives sur une bande minimale de cinq (5) mètres.

Cesser de tondre la pelouse consiste en la façon la plus simple de rendre à votre rive son aspect naturel et son rôle au sein de l'environnement.

Le Service de l'urbanisme et de l'environnement est disponible pour guider les riverains et leur offrir toute l'aide nécessaire à la re-végétalisation des berges. Le règlement municipal exige qu'un certificat d'autorisation pour travaux en bande riveraine soit émis pour tout ouvrage en rive, excluant la plantation d'espèces indigènes.

QU'EST-CE QU'UNE RIVE :

La rive désigne la partie d'un territoire qui borde un lac ou un cours d'eau et dont la largeur se mesure horizontalement, à partir de la limite du littoral vers l'intérieur des terres.

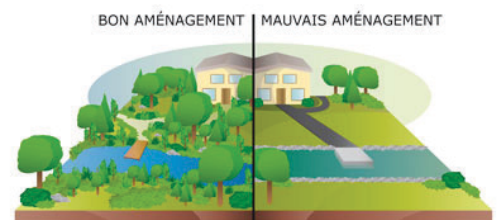
Notez qu'en règle générale, en présence ou non d'un ouvrage de stabilisation ou d'un muret, une rive doit réglementairement mesurer :

A.

10 m lorsque la pente est inférieure à 30 % ou, dans le cas contraire, présente un talus de 5 m de hauteur ou moins;

B.

15 m lorsque la pente est supérieure à 30 % et qu'elle est continue ou présente un talus de plus de 5 m de hauteur.



Programme d'aide financière pour la réduction des déchets domestiques

Nous encourageons le choix écoresponsable des familles Mathaloises à réduire la quantité de matières résiduelles destinées à l'enfouissement.

PRODUITS RÉUTILISABLES ASSUJETTIS AU PROGRAMME



Enfant :

Couches lavables pour bébé, culottes d'entraînement à la propreté lavables

Hygiène :

Coupes menstruelles, serviettes hygiéniques lavables, protège-dessous lavables, sous-vêtements de menstruation lavables, compresses d'allaitement lavables

Incontinence :

Couches, protections hygiéniques et sous-vêtements absorbants lavables et réutilisables.

Le programme offre un remboursement complet (100 %) des coûts avant taxes, jusqu'à concurrence d'un montant maximal de 150 \$ par personne, et ce, conditionnellement à la disponibilité des fonds au programme. Consulter la section [Politiques et programmes](#) dans l'onglet Ma Municipalité de notre site web pour connaître les conditions d'admissibilité et la procédure pour effectuer une demande d'aide financière.

Elle peut être acheminée en personne à la mairie durant les heures d'ouverture, par courriel à l'adresse inspecteur.environnement@matha.ca ou par la poste à l'adresse suivante :

Municipalité de Saint-Jean-de-Matha
Service de l'urbanisme et de l'environnement
65, rue Lessard
Saint-Jean-de-Matha (Québec) J0K 2S0

Pour toutes questions, contactez-nous | 450 886-3867, poste 202.

La Grande corvée citoyenne est de retour

Une 6^e édition de la Grande corvée citoyenne de Saint-Jean-de-Matha se tiendra en 2024! Cet incontournable du printemps Mathalois se déroule dès la fonte des neiges et jusqu'à la fin du mois de mai. Cette mobilisation pour la propreté et l'environnement est possible grâce aux groupes de bénévoles dévoués.

La date préliminaire est fixée au **samedi 4 mai 2024**. Un grand rassemblement de bénévoles est prévu et le personnel du Service des travaux publics sera présent afin d'assurer votre sécurité en bordure de la route 337 entre Saint-Jean-de-Matha et Sainte-Béatrix!

Nouveaux participants, seul ou en famille, les bénévoles expérimentés vous guideront. Nous invitons les petits comme les grands à participer en grand nombre! L'an dernier, ce sont plus de 80 km de rues et routes qui ont été nettoyées au printemps.

Vous ne pouvez pas être des nôtres cette journée-là? Adoptez une portion de route, une zone de votre quartier et nettoyez votre secteur au moment qui vous convient! Les rangs Guillaume-Tell, Sainte-Catherine et Saint-François semblent être orphelins de bénévoles et auraient besoin d'un grand nettoyage.

Le matériel de nettoyage est à votre disposition dès la fonte des neiges et est disponible en tout temps : Gants, dossards, chaudières, pinces ramasse-déchets et sacs à ordures. Contactez-nous!

Comité organisateur | Bénévoles intéressés | Questions | Matériel

Johnny Martel | 450 916-0742

grandecorveematha@gmail.com

Grande Corvée Citoyenne



— URBANISME

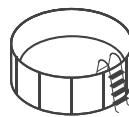
■ Permis et certificats d'autorisation

Avant de réaliser des travaux, il est requis d'effectuer une demande de permis ou de certificat d'autorisation. Sous peine de commettre une infraction, le requérant doit effectuer les travaux conformément aux conditions stipulées au permis ou certificat et aux déclarations faites lors de la demande.

Voici des exemples, non limitatifs, de travaux qui requièrent un permis ou un certificat d'autorisation :



Nouvelle construction résidentielle



Installation d'une piscine résidentielle ou d'un spa



Construction d'un bâtiment accessoire (remise, garage, serre, galerie, etc.)



Coupe forestière, prescription sylvicole et abattage d'arbres



Rénovation d'un bâtiment principal ou secondaire



Installation sanitaire de tous types



Ponceaux et entrée charretière publique



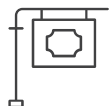
Prélèvement d'eau (prise d'eau dans les lacs et rivières, puits de tous types)



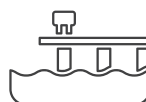
Travaux de déblais et de remblais



Ouvrage dans la bande de protection riveraine et tous types de travaux



Construction, installation ou modification d'une enseigne



Installation ou modification d'un quai

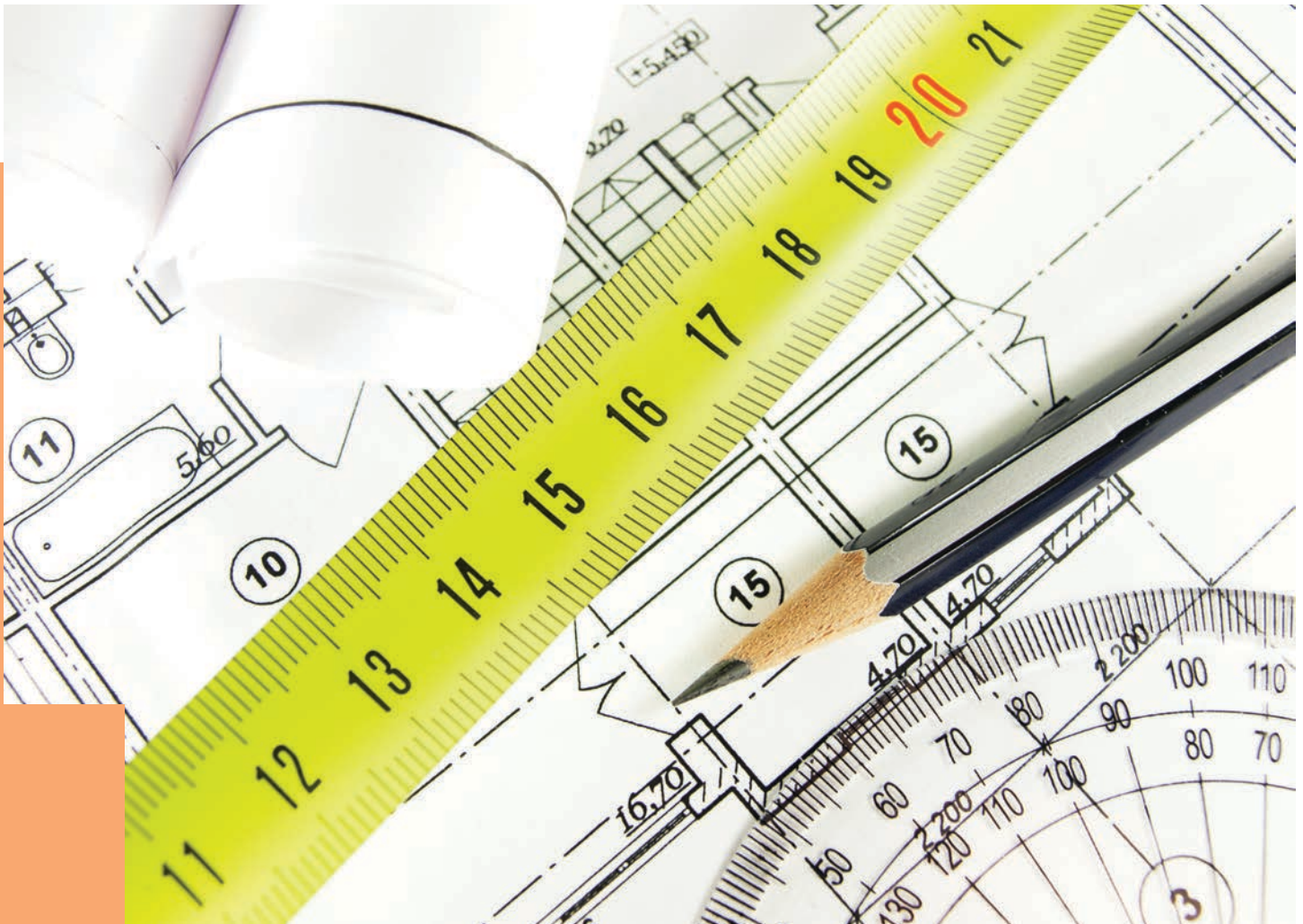
■ Demande de permis

Afin d'améliorer le service et d'éviter des retards dans vos travaux, assurez-vous de déposer tous vos documents au moins trois semaines avant le début des travaux.

Le Service de l'urbanisme et de l'environnement tente de traiter les demandes dans un délai de **10 jours ouvrables** lorsqu'il reçoit une demande de permis complète, c'est-à-dire que tous les documents nécessaires à l'analyse ont été dûment complétés et transmis à la Municipalité. Toutefois, selon la réglementation municipale, le Service bénéficie d'un délai de 30 jours pour délivrer un permis. Par conséquent, selon le nombre de demandes à traiter, il est possible que l'analyse d'un dossier prenne plus que 10 jours ouvrables. Il est aussi important de noter qu'AUCUN permis ne sera délivré la journée même du dépôt de la demande de permis puisqu'une analyse doit être réalisée au préalable.

Visitez la section [Demande de permis](#) dans l'onglet Services aux citoyens de notre site Internet pour obtenir les formulaires en ligne pour vos demandes de permis.

Si vous désirez obtenir plus d'informations pertinentes à votre projet, n'hésitez pas à contacter le Service de l'urbanisme et de l'environnement.



— BIBLIOTHÈQUE



■ Lire c'est un cadeau

Entrer dans l'univers d'un livre, qu'il soit une fiction, issu de l'imaginaire d'un(e) auteur(e), ou une interprétation d'une réalité historique de notre monde, est un cadeau que tout lecteur ou lectrice peut s'approprier pour construire son propre imaginaire.

Lire, c'est développer de plus en plus de nouvelles richesses en notre conscience, en allant puiser dans celle des autres, qui ont eu à cœur de nous livrer leur pensée.

Lire, c'est grandir en dedans de soi, en additionnant d'un livre à l'autre, de nouvelles perspectives du fascinant monde dans lequel nous vivons.

Alors, pourquoi ne pas venir emprunter des livres à votre bibliothèque municipale?

C'est une opportunité que nous propose notre municipalité, en y allouant un budget conséquent, pour que nous puissions tous le faire gratuitement.

C'est une bouffée d'air frais et une nourriture pour l'esprit, que plusieurs bénévoles ont la joie de contribuer à vous procurer.

Dans la vie, de temps en temps, il y a la tristesse, et même parfois la détresse. Pour soigner tout cela, il y a le partage avec nos amis(e) et nos connaissances, évidemment, mais il y a aussi la découverte de la richesse d'autrui, transmise mot à mot, de sa pensée à la nôtre, pour redessiner, toujours un peu plus, un peu mieux, notre vision du monde.

Alors, venez faire un tour, en prenant aussi l'occasion d'observer la nouveauté du décor : une grande murale extérieure, ainsi que toute la section jeunesse. Vous y trouverez sûrement de quoi vous faire du bien.

Bonne lecture!

Marc, bénévole

■ HEURES D'OUVERTURE

| Lundi et vendredi : 18 h à 20 h |
| Mardi, jeudi et dimanche : Fermé |
| Mercredi et samedi : 8 h 30 à 12 h et 13 h à 16 h |

Changement
d'horaire
à partir du
5 février

81, rue Sainte-Louise | 450 886-5855 | biblio047@reseaubibliocqlm.qc.ca



Suivez-nous sur Facebook pour être à l'affût de nos activités!

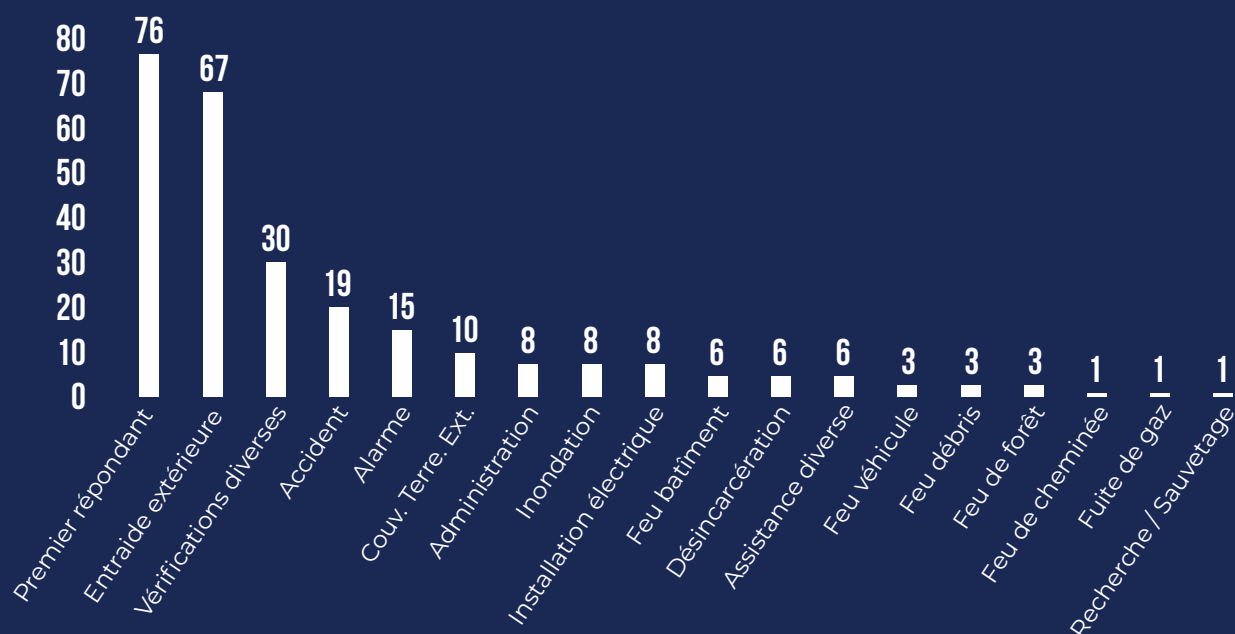
SERVICE INCENDIE



Bonjour à vous, Pour débiter j'aimerais vous offrir mes meilleurs vœux pour la nouvelle année, en vous souhaitant que la santé et le bonheur soient au rendez-vous.

Quand je discute avec vous, les mêmes questions reviennent : « Avez-vous beaucoup d'appels de feu? », « Sortez-vous souvent du territoire? », etc. J'ai donc eu l'idée de vous présenter quelques statistiques du Service de sécurité incendie.

NOMBRE D'APPELS RÉPONDUS EN 2023



L'humain étant la première cause des interventions nécessitant les pompiers, le nombre d'appels est supérieur en cours de journée. Le tiers des incendies résidentiels débutent dans la cuisine.

Le Service de sécurité incendie est de plus en plus sollicité par des appels locaux et par les services d'urgence des municipalités voisines. Comme notre Service de sécurité incendie est très bien positionné géographiquement pour répondre à des appels d'entraide, nous avons répondu à plus de 62 demandes d'intervention et effectué 5 couvertures de territoire en envoyant des pompiers dans d'autres casernes.

Le Service de sécurité incendie de Saint-Jean-de-Matha a également eu recours à 15 reprises à ses confrères des autres municipalités. Nous avons deux contrats de prévention à l'extérieur. Quelques jours par mois, notre préventionniste se déplace dans ces municipalités pour effectuer la prévention des risques plus élevés.

Le nombre d'incendies et de pertes a diminué beaucoup depuis l'entrée en vigueur de la Loi sur la sécurité incendie. Par contre, les pompiers sont appelés à intervenir dans toute situation, alors il faut être bien outillé et bien formé à toute éventualité. La Municipalité et la direction du service font de la santé et de la sécurité une priorité pour les pompiers. Présentement, la municipalité et le service sont en préparation de plans et devis dans le but de voir ériger la nouvelle caserne des incendies en 2025.

Nous avons une équipe solide de 27 pompiers. Parmi ceux-ci, 20 sont également premiers répondants et 4 débiteront au printemps leur formation de 325 heures qui s'échelonne sur une période de 18 mois. Nos pompiers effectuent en moyenne 36 heures de maintien des compétences annuellement. Nous offrons à nos pompiers la possibilité de se perfectionner grâce à diverses formations, car pour effectuer des tâches spécifiques, le pompier doit avoir reçu la formation adéquate. La formation de base se nomme Pompier 1. Par la suite, nous offrons les formations suivantes : Opérateur de camion pompe, Opérateur de camion échelle, Désincarcération et Pompier 2. Entretemps, les pompiers sont formés comme premiers répondants niveau 2. D'ailleurs, saviez-vous que même si nous recevons l'appel au même moment que les ambulanciers, nous n'intervenons pas pour tous les appels médicaux? Il existe au Québec 4 types de premiers répondants et, comme nous sommes des premiers répondants de type 2, c'est seulement pour ce type d'appel que nous intervenons.

Le Service incendie a une flotte de 6 véhicules et un VTT. Nous avons de l'équipement récent et fiable pour que nos pompiers soient le plus efficace possible lors des interventions. Nous venons d'ailleurs de remplacer notre équipement de désincarcération, qui datait de 1999, par de l'équipement électrique (à batteries). Les nouveaux outils sont plus performants, mais leur poids a légèrement augmenté.

Votre Service est toujours à l'écoute de vos besoins, et votre santé et votre sécurité nous tiennent à cœur. Pour toute urgence, il y a le 9-1-1. Pour toute autre information, vous pouvez nous téléphoner directement au bureau les jours ouvrables au 450 886-3867, poste 500 ou 501.

Merci et soyez prudents!

Jean-François Bruneau

Directeur du Service de sécurité incendie

— BABILLARD DES ÂÎNÉS



CLUB FADOQ LES ÉTOILES ARGENTÉES DE SAINT-JEAN-DE-MATHA

Chers Mathaloises et Mathalois, nous avons clôturé l'année 2023 en beauté grâce à notre mémorable souper de Noël qui s'est tenu le 9 décembre dernier. Plus de 120 membres ont savouré un délicieux repas traditionnel, suivi d'une soirée dansante animée par notre talentueux hôte, Carl Gauthier. Les moments que nous avons partagés cette année resteront gravés dans nos mémoires, notamment notre 50^e anniversaire de fondation. En 2024, nous avons des nouveautés à vous proposer. La FADOQ a mis sur pied le programme **ÂÎNÉ-AVISÉ**, qui vise à sensibiliser les aînés sur la maltraitance. Nous tiendrons des conférences sur la maltraitance et sur la fraude qui seront animées par une bénévole de la FADOQ et une policière de la Sûreté du Québec, toutes deux expertes dans leurs domaines respectifs. Ensemble, elles couvriront une variété de sujets.

Une conférence sur l'importance du testament et du mandat d'inaptitude pourrait être très instructive pour vous et pour tous ceux qui y assisteraient. Un testament et un mandat d'inaptitude sont deux documents juridiques pour planifier l'avenir et prendre des décisions importantes concernant vos biens et votre santé, surtout en cas d'incapacité. Afin de nous éclairer, **Me Élise Pellerin** a accepté de tenir une conférence sur ces deux sujets. Nous vous invitons chaleureusement à participer à ces conférences enrichissantes qui auront lieu le lundi 11 mars 2024 à compter de 11 h, où un léger goûter vous sera offert. Votre présence et vos questions seront grandement appréciées, car elles contribuent à rendre nos événements encore plus dynamiques et instructifs.

En plus de nos conférences, nous vous invitons à nos **APRÈS-MIDI SOCIAL** qui se déroulent tous les lundis à compter de 13 h. Jeux de cartes, jeux de société et jeux de poches sont à votre disposition. Du nouveau pour 2024, un terrain de pickleball a été aménagé par la municipalité. Les amateurs pourront venir jouer tous les lundis. Le pickleball est un sport de raquette dans lequel deux ou quatre joueurs frappent une balle en plastique creuse et perforée au-dessus d'un filet à l'aide d'une raquette à face pleine. Nous mettons à votre disposition tout le matériel nécessaire. Gardez à l'esprit que l'objectif principal est de s'amuser et de profiter de la compagnie des autres joueurs.

Ensemble, nous continuerons à célébrer la vie et à créer des souvenirs inoubliables. L'année 2024 promet d'être riche en découvertes et en amitiés. Nous sommes impatients de vous retrouver lors de nos prochains événements et de partager ces moments mémorables avec vous.

Les membres du conseil d'administration vous souhaitent une année 2024 remplie de joie, de santé et de bonheur.



CLUB FADOQ

NOS ACTIVITÉS SPÉCIALES

Souper de Saint-Valentin

Samedi 17 février à compter de 18 h
Achat des billets avant le 3 février 2024

Conférences sur la maltraitance, la fraude et les droits successoraux

Lundi 11 mars à compter de 11 h
Inscription obligatoire avant le 26 février 2024

Dîner à la cabane à sucre CÔTE-À-JOLY

Mercredi 20 mars à 12 h
Inscription obligatoire avant le 17 mars 2024

Assemblée générale annuelle

Mercredi 15 mai à compter de 19 h
Buffet gratuit pour les membres du club servi à 17h
Inscription obligatoire avant le 1^{er} mai 2024
(aucune boisson alcoolisée permise)

Souper Fête des mères et des pères

Samedi 8 juin à compter de 18 h
Achat de billets avant le 25 mai 2024

Toutes nos soirées ont lieu au centre culturel de Saint-Jean-de-Matha. Vous pouvez apporter vos consommations alcoolisées lors des soupers et des soirées.

LE PETIT BISTRO sera à votre disposition lors de nos bingos et des soupers.

NOS BINGOS

À compter de 19 h (18 ans et plus)

Tous les 1^{ers} jeudis de chaque mois ont lieu nos bingos avec une cagnotte de 650 \$, dont le dernier tour pour une carte pleine à 200 \$.

Nous vous attendons en grand nombre le 4 janvier, 1^{er} février, 7 mars (avec souper), 4 avril et 2 mai 2024.

Pour plus d'informations, contactez Diane David, responsable de l'activité.

NOS ACTIVITÉS DE MISE EN FORME 2024

VIACTIVE

Tous les mardis à compter du 9 janvier, de 10 h à 11 h 15

Responsable de l'activité : Diane David
Inscription obligatoire auprès de Carole Leblond (450 886-2861) pour les cours suivants :

Yoga sur chaise ou au sol

Tous les mardis de 13 h 30 à 15 h 30, à compter du 9 janvier

Responsable : Diane David

Stretching

Tous les jeudis de 13 h 30 à 15 h 30, à compter du 11 janvier

Responsables de l'activité : Danielle Touzel et Gilles Vermette

Cours de danse en ligne

Tous les vendredis de 13 h 30 à 15 h 30

Du 11 janvier jusqu'au 29 mars 2024

Responsables de l'activité : Louise Savignac et Danielle Touzel

— ORGANISMES

Chevaliers de Colomb

Les 30 novembre, 1^{er} et 2 décembre derniers, la Grande Guignolée a mobilisé de nombreux bénévoles et donateurs au profit des plus démunis.

Nous tenons à exprimer notre gratitude envers tous ceux qui ont participé à cette belle initiative, ainsi qu'aux commerçants Rivest & Fils, Pétro-Canada & Tim Hortons, SAQ, Marché express Ultramar, McDonald's et Métro Boucher pour leur soutien.

Enfin, nous saluons le Chœur de Matha qui a offert un magnifique spectacle musical le vendredi soir, apportant de la joie et de l'émotion aux gens présents.

DÉJEUNERS COMMUNAUTAIRES



Nous sommes très reconnaissants envers nos bénévoles qui ont organisé deux déjeuners réussis, dont un avec le soutien de Guillaume Tell. Nous vous remercions également pour votre participation et votre fidélité. Nous espérons vous voir nombreux le 14 avril et le 12 mai prochain.

COLLECTES DE SANG



Nous tenons à exprimer notre gratitude envers tous ceux et celles qui ont donné du sang lors des différentes collectes organisées cette année. Vous avez fait preuve d'une grande générosité et d'une grande solidarité envers les personnes qui en ont besoin. Nous félicitons particulièrement nos bénévoles Manon Lambert et Alain Gilbert pour leur travail remarquable.

NOUS RECHERCHONS

Si vous avez de vieux équipements à donner
qui pourraient servir de décoration,
comme des skis, bâtons de hockey, raquettes, etc.,
nous sommes preneurs!
Communiquez avec Mario Côté au 514 913-9215.

LES CHEVALIERS DE COLOMB PRÉSENTENT

La 2^e édition de la Tournée de films chasse et pêche avec Daniel Gilbert, composée de films réalisés par des professionnels. À ne pas manquer le 16 mars 2024, au centre culturel.

Responsable : Richard Mireault 450-803-9295



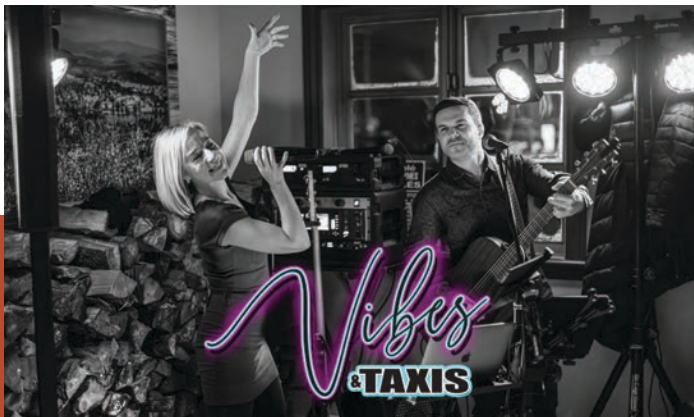
POUR TOUTES DEMANDE D'INFORMATIONS, VOUS POUVEZ NOUS REJOINDRE AU 450 803-3384.

Yvon Ayotte
Grand Chevalier du conseil 7661 de Saint-Jean-de-Matha
chevaliersdecolomb7661@gmail.com

Les Chevaliers de Colomb présentent

LA 9^E ÉDITION DU CARNAVAL MATHA-TUQUE AURA LIEU LES 1^{ER}, 2 ET 3 MARS 2024.

Venez vivre une fin de semaine familiale gratuite en plein air!



Vendredi 1^{er} mars

Animation

Jeux gonflables, simulateur d'ours polaire & glissades

Ballon-balai

Bar, saucisses, barbe à papa, queues de castor

Spectacle country **Véronique Labbé** - Intérieur (Payant)

Spectacle **Vibes & Taxis** - Extérieur

Feux d'artifice

Samedi 2 mars

Animation - Baqquhus (scène)

Jeux gonflables, simulateur d'ours polaire & glissades

Trains et initiation motoneige enfants

Randonnées motoneiges antiques

Bar, saucisses, barbe à papa, queues de castor

Spectacle Artifaille (trad) - Extérieur

Souper 3 services avec soirée dansante **Vibes & Taxis** (payant)

Méga roues

Dimanche 3 mars

Animation

Jeux gonflables, simulateur d'ours polaire & glissades

Trains

Finale de ballon-balai

Bar, saucisses, barbe à papa, queues de castor

Spectacle **Grav' Ô Portes** (trad)
Avec Daniel Perron



CHOEUR DE MATHA

Vous aimez chanter, mais ne connaissez pas la musique? Qu'à cela ne tienne, le Chœur de Matha peut vous accueillir au sein de sa belle équipe de choristes! Venez nous rejoindre! Nos répétitions reprendront le jeudi 11 janvier 2024. Joignez un groupe dynamique et ambitieux. Chansons françaises et québécoises au programme. Pour plus d'informations, veuillez contacter Catherine Torre au 514 961-2967 et visitez notre page web au www.choeurdematha.com

NOUS OUVRIRONS DE NOUVELLES PLACES HORAIRES
POUR LES GROUPES DE CUISINE LE SAMEDI À PARTIR DU
3 FÉVRIER 2024.

VISITEZ NOTRE SITE WEB POUR PLUS D'INFORMATIONS
WWW.CUISINESDEMATHA.COM

LES CUISINES COLLECTIVES DE MATHA
170, RUE SAINTE-LOUISE
SAINT-JEAN-DE-MATHA (QUÉBEC) J0K 2S0
☎ (450) 886-1944
✉ CUISINESDEMATHA@GMAIL.COM

NOUS SOMMES
TOUJOURS À LA
RECHERCHE DE
BÉNÉVOLES!

*Les cuisines
collectives*



de Matha

*C'est plus que de
la cuisine !!!*



*Centre
Au Coeur des Femmes*

Pour nous joindre

60 rue Archambault
Saint-Jean-de-Matha
450-886-9171
centreaucoeurdesfemmes@gmail.com



NOTRE HORAIRE

Accueil en personne
Lundi au jeudi: 13 h à 16 h

Accueil téléphonique
Lundi au jeudi: 9 h à 12 h et 13 h à 16 h

NOTRE MISSION

- Améliorer les conditions de vie des femmes;
- Informer et sensibiliser les femmes sur les questions qui les concernent;
- Accompagner les femmes à développer leur autonomie;
- Bâtir un espace d'égalité et de solidarité.

NOS SERVICES

- Références/défense de droits
- Halte-garderie (sur demande)
- Soutien individuel
- Accès à : ordinateur, imprimante tablette électronique (conditionnel)
- Accès WIFI
- Photocopies, numérisations, télécopies
- Aide pour formulaire
- Aire de détente: lecture, mandalas, musique, etc.
- Accueil et écoute en personne et par téléphone:
Un moment pour se présenter au Centre pour un service, une info, une pause ou pour une jasette avec une travailleuse.
- Aide individuelle:
Il arrive que nous ayons besoin de dénouer une situation, d'y voir plus clair. Il est possible d'être accompagnée dans une démarche personnelle afin d'avoir du soutien, en toute confidentialité, sans tenue de dossier et au respect du rythme de la femme qui exprime son besoin.

Ateliers de connaissance de soi et estime de soi

JOURNAL CRÉATIF MARDI LE 16 JANVIER 2024 À 13 H 30

Pour prendre du temps pour soi et pour se retrouver, le Journal Créatif est un outil à explorer. C'est une méthode simple, accessible et efficace qui combine l'écriture, le dessin et le collage. Nul besoin d'être douée pour se reconnecter à soi.

DÉCOUVRE ET AFFIRME TA PERSONNALITÉ LES MARDIS 6, 13 ET 20 FÉVRIER 2024 À 13 H 30

Ateliers de suivi de 3 rencontres, où tu exploreras différents outils pour te connaître un peu plus.

ACTIVITÉS DIVERSES

Brin D'laine et Brin De Jasette

Jeudi 11 janvier, lundi 12 février et mardi 5 mars à 13 h 30.

Un moment pour échanger et tricoter entre nous. Sache que ce n'est pas un cours de tricot et que tu dois apporter ton matériel.

Du semis au jardin

Mercredi 27 mars et lundi 7 avril à 13 h 30.

Un atelier pour s'initier à la préparation des semis, aux diverses étapes de jardinage jusqu'aux plaisirs gourmands.

Ladies night

Ce moment se déroule de 19 h à 21 h.

Un thème différent par soir qui traite de condition féminine, afin de s'informer, s'outiller et partager.

Mardi 23 janvier : Sensibilisation sur les postures corporelles.

Lundi 19 février : Explorons le journal créatif, un outil pour se reconnecter à soi.

Mercredi 20 mars : Médias sociaux et désinformation par le MÉPAL : Développons des réflexes pour aller plus loin et contrer la désinformation et la manipulation.

Visionnement: Laisse-nous raconter

Mercredi 31 janvier, jeudi 29 février et mardi 19 mars à 13 h 30 .

Tu as le goût d'en apprendre davantage sur le mode de vie autochtone et déconstruire les préjugés qui sont encore véhiculés? Viens écouter 3 épisodes de cette mini-série et discuter sur le sujet.

Bougeons entre générations

Les jeudis 18 et 25 janvier, 1er, 15 et 22 février à 13 h 30.

En partenariat avec le Centre d'apprentissage libre en forêt Arborescence (CALEFA), allons partager un moment de baignade à la piscine communautaire de St-Gabriel-de-Brandon.

L'intersectionnalité, c'est quoi ça ?

Mercredi 27 mars et lundi 7 avril à 13 h 30.

Un atelier pour s'initier à la préparation des semis, aux diverses étapes de jardinage jusqu'aux plaisirs gourmands.

Journée internationale des droits des femmes

Jeudi le 7 mars, dans une formule 5 à 7, prenons un temps ensemble pour nous célébrer!

Dans le plaisir, remontons le temps et explorons les événements qui ont marqué la ligne du temps féministe. Dans cette ère où tout est en place pour que ÇA GRONDE pour les femmes, cela peut nous solidariser de célébrer nos luttes et ainsi raviver notre flamme qui peut tout changer!

Les inscriptions sont obligatoires.

* Cours auto-défense en avril 2024

Nous sommes à organiser un cours d'auto-défense pour adolescentes et femmes. La bonne condition physique n'est pas nécessaire. Les informations sont à venir! Inscris-toi dès maintenant pour profiter de cette opportunité, car les places seront limitées.

SOIS LA BIENVENUE DANS NOTRE MILIEU DE VIE POUR TOUTES LES FEMMES!

ASSOCIATION DE PROTECTION DU LAC MONDOR (APLM)

L Association de protection du lac Mondor (APLM) vous souhaite une bonne et heureuse année! Notre nouveau conseil d'administration pour 2024 se concentre sur la protection et le maintien de la santé du lac Mondor au nom de ses membres.

Le lac Mondor est un petit lac de tête, très important pour la région hydrographique qui s'étend jusqu'au fleuve Saint-Laurent. La seule eau qu'il reçoit provient des pluies qui dévalent les collines autour du lac et des sources souterraines.

Notre lac n'est malheureusement pas en bonne santé. Au cours des trois dernières années, nous avons reçu une note jaune. Notre association s'efforcera d'enrayer la dégradation et, espérons-le, de redonner au lac Mondor sa note verte dans les années à venir.

Visitez notre site **LacMondor.com** pour en savoir plus et pour vous inscrire à notre infolettre.



